



GRAND PRIX SÉNIORS DU BASSIN BLEU & CHAMPIONNAT DE LA RÉUNION 2024

SAMEDI 1 & DIMANCHE 2 JUIN 2024

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix Séniors.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf du Bassin Bleu.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueuses et joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueuse et joueur d'avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2022 ou 2023, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions.

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 96 participants maximum dont un quota de 21 places pour les Dames. Les inscrits pour la Série GRAND PRIX SÉNIORS DAMES & MESSIEURS seront retenus en premier, dans l'ordre croissant des index. Les places restantes, pour la Série CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES & MESSIEURS, seront également attribuées dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SÉRIE ET FORMES DE JEU

- **GRAND PRIX DAMES & MESSIEURS & Championnat de la Réunion 2024**
: Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour
Index inférieur ou égal à 14,4 (DAMES) & 11,4 (HOMMES)
- **CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES & MESSIEURS :**
Stableford / 36 trous / 18 trous par jour
Index égal ou supérieur à 14,5 (Dames) & 11,5 (Hommes)
Nombre de places en fonction du nombre de joueurs grand prix

4. MARQUES DE DÉPART

- JAUNES : Série GRAND PRIX SÉNIORS MESSIEURS & Série CRITÉRIUM SÉNIORS MESSIEURS (Longueur maximum 5800m)
- ROUGES : Série GRAND PRIX SÉNIORS DAMES & Série CRITÉRIUM SÉNIORS DAMES (longueur maximum 5100m)

5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement, sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion, sont de :

- Série GRAND PRIX SÉNIORS :
 - Membres et licenciés GBB : 55€
 - Membres GBB : 65€
 - Extérieurs : 80 €
- Série CRITÉRIUM SÉNIORS :
 - Membres et licenciés GBB : 40€
 - Membres GBB : 50€
 - Extérieurs : 65 €

Ces droits comprennent les journées de compétition pour les joueurs de la SÉRIE CRITÉRIUM SÉNIORS, **et une journée d'entraînement pour les joueuses et joueurs de la SÉRIE GRAND PRIX SÉNIORS. !!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GRAND PRIX SÉNIORS sera redevable de son green fee au tarif public. !!!**

5/2 – Toute joueuse ou joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis du club hôte.

6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription disponible sur les réseaux sociaux GBB ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le lundi 27 mai à 12 heures :**

- À retourner au secrétariat du GBB **OU** - À retourner par mail à accueil@bassinbleu.fr

Le paiement des droits d'engagement s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de ASGGB (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à accueil@bassinbleu.fr

OU

- **Paiement en ligne** : voir Rlb en bas de page (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le jeudi 30 mai au plus tard.

7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX SÉNIORS, le départage en Play-off trou par trou se fera sur les trous 1, 18, 17 et 18. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Tous les joueurs et joueuses de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs ou joueuses non présents avec les autres seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuses ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

9. COMITE DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GBB. Le Comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
 - 1 représentant de la Ligue
 - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

10. PRIX

La remise des prix se fera le dimanche 2 juin 2024 vers 18h00 et sera suivie d'un cocktail

11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, SAUF pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour la Série GRAND PRIX SÉNIORS MESSIEURS & SÉNIORS DAMES uniquement et s'effectuera le **mercredi 29 ou jeudi 30 mai** sur réservation, à compter du **jeudi 23 mai** par téléphone au 0262 700 300 (Golf du Bassin Bleu).

Commission Sportive ASGBB

Domiciliation

Code banque
19906

Code guichet
00974

Numéro de compte
80755550001

Clé RIB
18

IBAN

FR76 1990 6009 7480 7555 5000 118

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIRERX